

## ÉDITO

*Préserver la valeur de la parole*

## FOCUS MÉTIER

*Ah, les secrétaires !*

## REGARDS CROISÉS

*Comment mettre en avant les valeurs de l'associatif ?*

## ACTUALITÉS DES ÉTABLISSEMENTS

*Handamos !*

*Triathlon*

*Le Vendredi des Familles*

*Le Contrat Local de Santé du Médoc*

n° 100

## RENCONTRE AVEC

*Joris PATY, Médiateur de santé pair*

## INTERVIEW

*Frank DUBOIS, ex-directeur du service AED & de l'établissement R d'Accueil*

## CONFÉRENCE D'AUTOMNE

*La fratrie dans l'accompagnement : quelle place pour les frères et les sœurs ?*

# PRÉSERVER LA VALEUR DE LA PAROLE

« que chacun se sache et si possible se sente faire partie de cet ensemble plus vaste qu'est l'Association. »



Janick PRÉMON

Cinquième livraison de Reliance ! La 1<sup>ère</sup>, décembre 2004, se félicitait de l'arrivée récente de deux établissements, le GRICA, malheureusement disparu depuis, et ETAP, heureusement toujours là. Le projet de ce bulletin, annoncé dans son titre même était bien entendu de **relier les salariés entre eux et avec les administrateurs**, en faisant connaître ce qui se pratique dans chaque établissement, ou bien des expériences originales, témoignages de la diversité de nos établissements et de leurs pratiques. Si c'est toujours le cas, et c'est une très bonne chose, il reste néanmoins à sensibiliser toujours et les salariés et les administrateurs à ce qui se passe à Rénovation. **Il est important qu'au-delà de son propre établissement chacun se sache et si possible se sente faire partie de cet ensemble plus vaste qu'est l'Association.**

Celle-ci n'est pas seulement l'organisme gestionnaire d'un ensemble d'établissements et services mais aussi une **entité propre, animée par des administrateurs bénévoles, engagés et porteurs de valeurs**. Celles-ci doivent se traduire en particulier dans le projet associatif, renouvelé régulièrement. C'est justement à cette tâche que nous devons actuellement nous attacher, le nouveau projet se construit dans une collaboration étroite entre salariés et administrateurs et devra aboutir en 2019. Il définira les orientations de l'association pour les prochaines années, en tenant compte de ce que nous anticipons des évolutions à venir de notre secteur.

Dans ce 1<sup>er</sup> numéro de Reliance, il y a donc 14 ans, on faisait également et malheureusement le constat de la prolifération des discours de peur et de haine. Les choses de ce point de vue, loin de s'améliorer, se sont au contraire accentuées au point que des notions comme « solidarité », « accueil » peuvent sembler obsolètes, ringardes. A ces discours, à ce climat de repli, de rejet de l'autre vient s'ajou-

ter, le plus souvent pour les justifier, celui de « fake news », de fausses informations, de « vérité alternative » ou tous les discours se valent, le faux vaut le vrai. On peut, et l'exemple vient d'en haut, affirmer absolument n'importe quoi sans aucun souci de vérité et contre toute évidence et tout lien avec la réalité. Bien sur le mensonge n'est pas nouveau et il serait illusoire et naïf de penser que ce qui se dit ou s'écrit est toujours toute la vérité rien que la vérité. Mais la généralisation et la diffusion virale de tels propos, la crédulité qui y est accordée tend à dévaloriser la parole orale ou écrite. Or c'est justement avec ça que l'on travaille à Rénovation. **La relation soignante, éducative se fonde sur la parole et sur celle/celui qui l'énonce.** Si la parole ne vaut plus, si tout se vaut c'est l'autorité, au sens de ce qui fait autorité qui est entamée.

C'est un problème important, à la fois sur le plan clinique ou une telle situation vient interroger par exemple les notions de délire ou encore de transfert, voire de paranoïa avec le développement des théories complotistes, mais aussi et peut être surtout sur le plan des valeurs, de celles que l'on accorde à la parole, à sa fiabilité et à sa dimension d'engagement.

On le voit, salariés et administrateurs sont ici confrontés à un même difficile problème qu'il nous faut prendre en compte.

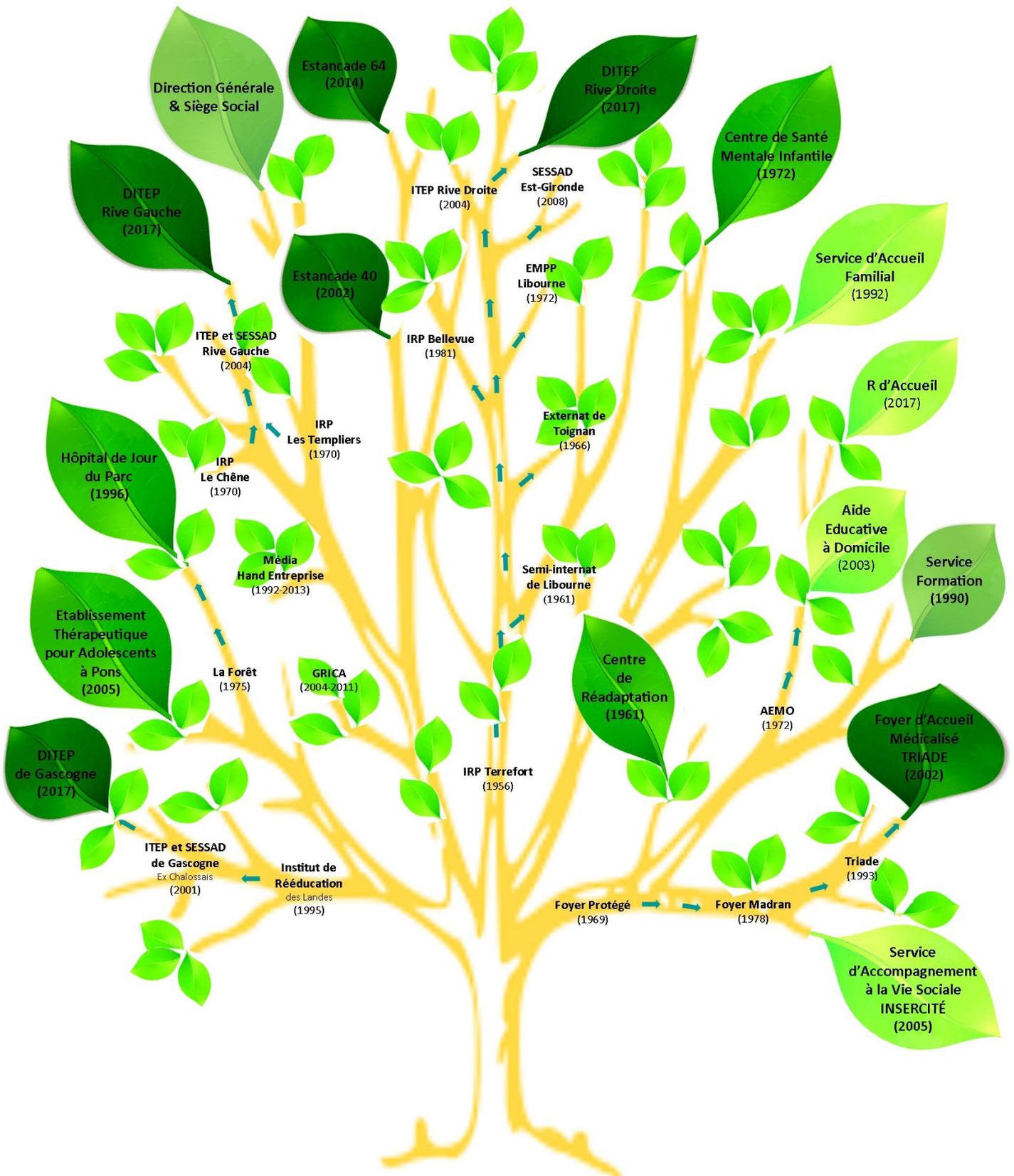
Janick PRÉMON

Président





# UN PEU D'HISTOIRE



# AH, LES SECRÉTAIRES !

## LUMIÈRE SUR UN MÉTIER AUX MULTIPLES FACETTES

- A numéro spécial, article spécial ! Je vais vous parler des assistantes administratives / secrétaires (de direction)..., appelez-les comme vous voulez.
- Quoi ? Celles (et ceux) qui répondent au téléphone et qui reçoivent des chocolats à Noël ?
- C'est ça ! Mais pas que....

« La richesse de leur poste vient de cette vision à 360° qu'elles ont de leur structure. »

**D**ans une association telle que Rénovation, il existe un schisme puissant : le terrain VS l'administratif !

**B**on. Mais une fois ce constat établi, force est de constater que l'un de fonctionne pas sans l'autre. Et que, bien que leur poste soit peu et mal valorisé, les secrétaires ont un rôle de pivot, essentiel à tous les établissements.

**M**ajorité oblige, nous parlerons au féminin.

**Q**uand on sait tout ce que doit gérer une secrétaire : téléphone et administration courante, gestion des dossiers usagers, gestion RH, gestion informatique, comptabilité & paie, accueil des usagers, rapport d'activité, réponse à des enquêtes en tout genre... on s'attend à rencontrer des êtres à huit bras, avec autant d'écrans devant les yeux et ne sachant plus où donner de la tête !

« Nous sommes les premiers maillons de la chaîne. »

**M**ais c'est sans compter leur maîtrise parfaite du poste, malgré le travail qui se complexifie et se diversifie d'année en année ; et leur avenant naturel tant au téléphone que face-à-face. C'est le premier rempart à franchir quand vous appelez ou vous rendez dans un établissement, et il est toujours souriant, bienveillant, au courant de tout.

« Grâce aux logiciels et à l'informatique en général, le travail s'est allégé, en tout cas en théorie. Car il faut bien constater que les logiciels ne pouvaient pas toujours à nos attentes et besoins... et certaines tâches deviennent chronophages. En outre, nous devons répondre à toujours plus de sollicitations extérieures. »

**L**a richesse de leur poste vient de cette vision à 360° qu'elles ont de leur structure. Autant en lien avec la direction générale, qu'avec leur direction d'établissement, et tous les autres

salariés et usagers de leur structure, elle peuvent se targuer de tout connaître, quoi qu'on en dise ce sont les fers de lance de l'Association.

« La polyvalence et la transversalité du poste le rendent indispensable. »

**C**ette transversalité, cette multifonctionnalité demande dès lors une grande concentration. Et c'est peut-être là l'un des points noirs de la fonction : être concentré tout en accueillant à l'improviste tout un chacun. Elles savent tout, donc c'est normal, on leur demande... Tout.

« On cumule de nombreuses fonctions qui tendent parfois vers des fonctions nourricières, nous sommes les mamans de l'établissement. »

**A**fin de se faire entendre, elles mettent en place des procédures : casiers de correspondances, affichages explicatifs... Elles affirment leur appartenance à l'équipe et au projet de l'établissement en participant aux réunions. Au quotidien, entre pédagogie et autorité, elles livrent — seules en binôme et même trinôme —, une bataille pour l'autonomie de chacun.

**N**'étant pas sur le terrain, elles ont une relation particulière avec les usagers :

« Ils viennent nous voir, certains passent juste la tête pour dire « bonjour », d'autres entrent dans le bureau et se livrent un peu plus. C'est souvent comme cela que l'on sait qu'ils vont mieux. Nous ne sommes ni éducatrice ni soignante donc, de fait, notre relation avec les usagers est plus apaisée. »

**D**ans certains établissements l'interaction est même institutionnalisée car les secrétaires s'occupent de donner aux usagers leur argent de poche hebdomadaire, comme par exemple au FAM Triade :

« Tous les mardis, ils viennent prendre leur argent de poche qui leur servira pour acheter leurs repas, et ils nous rendent les justificatifs de la semaine passée. Ils ont le droit à 4,50€ par repas. Ainsi ils acquièrent une certaine autonomie. Les éduca-



# MAIS QUELS SONT SES SUPERPOUVOIRS ?

**SUPER COMPÉTENTE**  
**SUPER RÉACTIVE**  
**SUPER PATIENTE**  
**SUPER SOLICITÉE**  
**SUPER EFFICACE**  
**SUPER LES TIFS ... (DE LA FIÈRE)**  
**SUPER INCONTOURNABLE !!!**



Emmanuel Scotto Di Cesaré

teurs ne sont jamais loin, dans certains cas, cela peut s'avérer être utile. »

Alors Oui c'est vrai, leur bureau est le « dernier salon où l'on cause »...

Oui c'est vrai, elle parlent beaucoup et à tout le monde... ne parlons pas du téléphone !

Mais si les gens en redemandent c'est qu'elles font bien leur job, CQFD !

Alors, vous l'aurez compris, la prochaine fois que vous rencontrez une secrétaire, ne lui demandez pas si elle sait s' « il reste des stylos bleus ? » ou « où est garée la voiture de service ? » qu'elle n'utilise jamais... Non, voyez plutôt avec elle comment améliorer votre quotidien d'équipe afin d'améliorer encore plus, sur le terrain, les services rendus au public.

**Inès GADENNE**  
*Assistante Communication*

## Petit tour d'horizon administratif :

### DITEP Rive Droite

Brigitte FOUTRY, DITEP Rive Droite  
 David HAMANN, SESSAD Est-Gironde  
 Sylvie LAGARRIGUE, pôle enfants-ados  
 Cécile PEYRAUD, pôle enfants Epinette

**Estancade 40**  
 Sophie GEORG

### CSMI

Noëlle ALOUSQUE, CATTB Blanquefort  
 Valérie BERNADET, MDSI Eysines  
 Christelle BOIN, Pauillac  
 Claudine BRY, Grand-Parc  
 Claire-Lise FABRE, Saint-Médard-en-Jalles  
 Pascale MARKOWIAK, Grand-Parc  
 Marthe MPONDO, Grand-Parc  
 Christina PAOLELLA, Blanquefort

### Centre de Réadaptation

Laurence COURADE  
 Isabelle DUBOIS  
 Agnès MATHEU

### Service Formation

Pierre HASSLER  
 Marthe MPONDO

### DITEP Rive Gauche

Béatrice JULIETI  
 Karine MOYSAN  
 Karine PEREZ

### Estancade 64

Jean-Marc GIMENES

### Hôpital de jour du Parc

Johanne AUGAGNEUR  
 Valérie BERNADET  
 Chantal BONNET  
 Véronique DUPHIL

### SAF

Annick BRETEAU  
 Virginie CONSTANT  
 Sophie GEORG

### AED

Sandrine OKULAJA  
 Christine LASSERRE  
 Isabelle JAUILHAC  
 Pierre HASSLER

### DITEP de Gascogne

Elisabeth LABAT, pôle Chalossais  
 David LABAT, pôle du Marsan

### FAM Triade

Nathalie BARBIE  
 Marina DE OLIVEIRA GUERRA  
 Estelle NAVAUD-HAMZI

### ETAP

Camille CHARRASSIER  
 Sandrine PELLETIER

### SAVS Insercité

Elizabeth POUDEIROUX CHATTON

### R d'Accueil

Evelyne BOURGADE

### Direction Générale

Eve NEZAT  
 Sophie TREGUER

# BILAN SOCIAL 2017 (PAR RAPPORT À 2016)

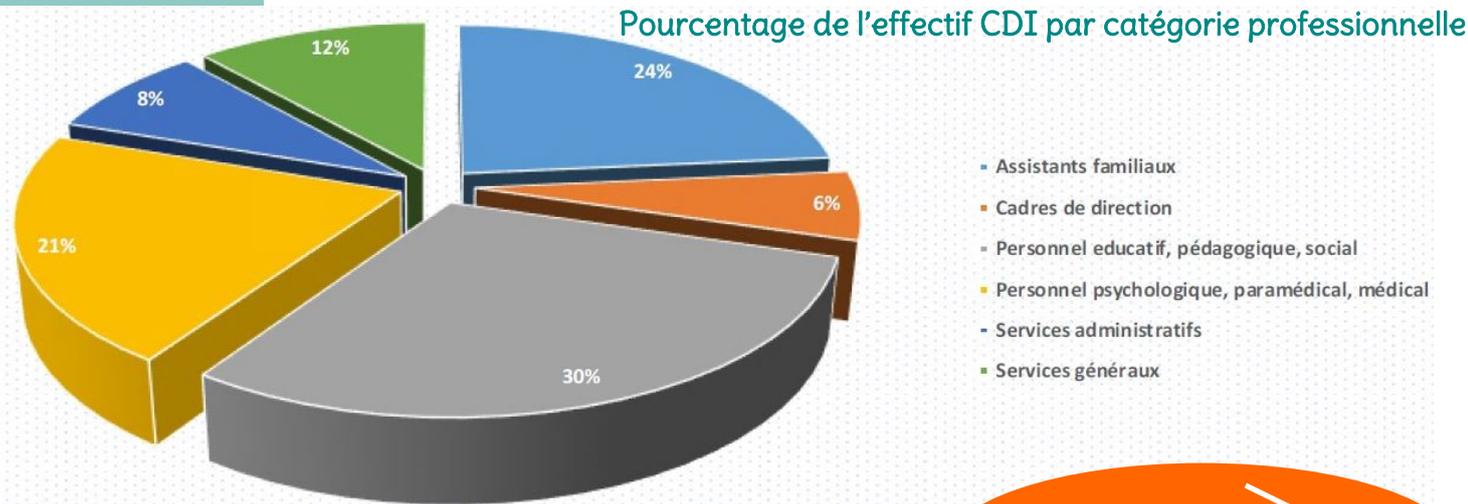
+5  
**641** salariés  
dont **617** en CDI

+1  
**15**  
établissements

+ 1 496  
**14 351**  
heures de formations suivies

+9  
**70**  
nouvelles embauches CDI

=  
**9**  
avancements d'échelon



-24  
**77**  
stagiaires

=  
**47 ans**  
âge médian femmes & hommes

-1  
**28**  
travailleurs handicapés

**8 188**  
heures d'absence pour congés autorisés

+3  
**5**  
mobilités internes

+5  
**71,5**  
heures de réunions IRP\*

**5**  
Accords d'entreprise signés

\*Instances Représentatives du personnel



# ACTUALITÉS DES ÉTABLISSEMENTS

## Le Vendredi des familles au SESSAD Est-Gironde

**Il ne peut pas y avoir de projet de parcours de soin sans l'implication de la famille. C'est en partant de ce constat que l'équipe pluridisciplinaire du SESSAD Est-Gironde a pensé, écrit et mis en place le projet du Vendredi des familles.**

Pour mesurer l'envie, la motivation et la conviction qui animent les 3 éducateurs : Audrey RODEGHIERO, Christelle GOYTY et Laurent OREVE, et Vanessa PROUILLAC l'Assistante sociale, rien de mieux qu'une rencontre autour d'un café dans les beaux locaux du SESSAD à Castillon-la-Bataille.

Ce projet, c'est le « bébé » de toute une équipe. Depuis plusieurs années, leur cheminement a convaincu leur direction de prendre un virage : élargir le travail auprès des familles des jeunes qu'ils accompagnent en travaillant autrement, afin de se rendre toujours plus accessible.

Souhaitant casser les codes, ils ont imaginé une rencontre, informelle, participative, non-obligatoire, loin du schéma vertical classique Aidant/Aidé. Ici les familles sont force de propositions et de conseils, il n'y a ni hiérarchie ni thème imposé.

« Venez, tel que vous êtes, apportez ce que vous voulez, nous sommes là pour partager nos expériences ! » Concept, qui mise tout sur la **simplicité de la rencontre**, la **convivialité**, la **proximité**, sans jamais remettre en cause le **professionnalisme de l'équipe**.

Car avant de convaincre les familles de venir, il a fallu tout un travail pour instaurer un réel sentiment de confiance. Pour les parents qui viennent, c'est l'assurance :

- \* de ne pas être juger,
- \* de ne plus être isolé,

- \* de pouvoir parler avec d'autres parents des difficultés quotidiennes auxquelles ils sont confrontés,
- \* de tisser des liens,
- \* d'échanger des points de vue,
- \* de conseiller et d'être conseillé,
- \* de réfléchir ensemble,
- \* de souffler, le temps d'un apéro dinatoire, car leurs enfants sont pris en charge juste à côté.

Dès le début, les parents ont répondu présents. D'abord les mamans puis, peu à peu, les papas ont rejoint le mouvement. L'équipe s'est rendu compte que les familles attendaient depuis longtemps ce type d'initiative. Et depuis deux ans, c'est un vrai succès ! Les familles l'appellent même « la fête du SESSAD » ! Un noyau dur de parents est présent à chaque manifestation, d'autres familles vont et viennent, et forcément des liens se créent et la parole se libère.

Ces vendredis demandent une bonne dose de logistique (transports organisés pour les familles qui ne peuvent pas se déplacer, relance téléphonique, création des invitations...) et un investissement personnel conséquent, mais aux dires de tous, cela en vaut vraiment le coup.

Pouvoir agir, mettre en place des idées, des projets simplement et rapidement. Pouvoir entreprendre autrement. Voilà le moteur de cette équipe !

**Quand ?** Chaque vendredi, veille des vacances scolaires, de 18h30 à 20h.

**Pour qui ?** Toutes les familles et proches des jeunes qui sont suivis par le SESSAD et ce jusqu'à 3 ans après leur départ.

Inès Gadenne  
Assistante communication

Parce que parfois, on se sent débordé, qu'on ne sait plus quoi faire,  
que ça nous « prend la tête », qu'on n'en peut plus...

Et/ou simplement parce qu'on ne sait pas toujours ce qui sera le mieux pour lui, pour elle...



Et si on en discutait à plusieurs ?

# ACTUALITÉS DES ÉTABLISSEMENTS

## Semaine pour l'Emploi des Personnes Handicapées : initiative *Handamos!*

Faisant suite à une réunion de lancement de la SEEPH 2018 (**Semaine pour l'Emploi des Personnes Handicapées**) organisée par l'AGEFIPH, le FIPHFP, le PRITH, l'ARS et la DIRECCTE, le 2 juillet dernier, plusieurs associations ont proposé, dans le cadre de la plateforme *Handamos!* (insertion professionnelle de personnes handicapées en milieu ordinaire réunissant plusieurs acteurs de l'emploi accompagné), de co-organiser un événement sur le libournais. Pour des raisons d'efficacité étant donné les courts délais, la date du 21 novembre au soir a été retenue ainsi que le lieu, au sein des locaux d'un des employeurs partenaires.

Afin d'associer les partenaires qui le souhaitent à l'organisation et à la communication autour de cette soirée, une réunion de préparation est organisée le **vendredi 14 septembre de 10h à 12h**, au 21 cours Tourny à Libourne (sonnette InEA).

Si cette année, **le thème pressenti est la promotion de l'emploi accompagné** (art. 52 Loi du 8 août 2016) auprès des TPE/PME, cette première initiative collective pourra, sait-on jamais, marquer le début d'autres actions libournaises dans les années à venir.

**Le DITEP Rive Droite**

## Triathlon

Le vendredi 06 juillet, à 18h, les Girondins de Bordeaux Triathlon organisaient un Raid Inter-Entreprises sur les bords de Bordeaux Lac.

Initié par Elodie, éducatrice AED (mais aussi triathlète émérite), et soutenu par l'Association Rénovation, des professionnels du service d'Aide Educative à Domicile ont activement participé à ce Raid ; occasion d'éprouver **la cohésion d'équipe, l'esprit sportif, la convivialité et d'unir leurs compétences.**

Cinq équipes de trois ont pu braver les 300 mètres de canoé et les 5km de vélo/course à pied, sous un soleil de plomb. Le tout clôturé par une remise des récompenses et un buffet. Défi relevé pour les 15 sportifs du service, soutenus par ses supporteurs venus les encourager.

Expérience à renouveler !!

**Bastien LAPOUGE**  
*Directeur du service AED*



# ACTUALITÉS DES ÉTABLISSEMENTS

## Le Contrat Local de Santé du Médoc

Le 14 juin dernier, l'Association Rénovation ainsi que les 18 partenaires, a signé le CLS Médoc 2018-2023 qui succède au premier mis en œuvre en 2013. Il permet de mieux coordonner les politiques de santé pour réduire les inégalités d'accès à la santé et aux soins.

**D**epuis 2015, le DITEP Rive Gauche, via son antenne Médocaine du SESSAD, a participé activement au Contrat local de santé Médoc et notamment sur l'axe 2 concernant le « **Développement de la politique de santé mentale et des prises en charge psychiatriques** ». En effet, après 12 ans d'accompagnement médico-social sur le Médoc et au vu des besoins identifiés sur ce territoire, nous avons proposé à l'ARS de faire évoluer notre offre de service sur trois axes :

- **En termes de places** : augmentation de 8 places pour aboutir à une autorisation de 18 places en Médoc, afin de répondre aux besoins de ce vaste territoire ; le SESSAD de Rénovation est la seule offre médico-sociale située au cœur du territoire du Médoc pour les jeunes présentant des troubles psychiques.
- **En termes de tranches d'âge** : pour répondre de manière plus exhaustive aux besoins du territoire, notamment en termes de prévention et de prise en charge précoce, il nous a paru souhaitable d'**étendre l'autorisation de 5 ans à 18 ans**.
- **En terme de projet** : pour faire face à l'étendue géographique de ce territoire, au manque d'équipement de transports, à la mouvance des besoins repérés chaque année (origine géographique des demandes d'admission), à la complexité des situations familiales, l'antenne du Médoc a pour objectif de se doter d'un bus aménagé permettant de proposer une modalité complémentaire d'intervention de proximité et cela, en fonction des besoins de la personne accompagnée.

Ce projet porté par l'Association est inscrit dans le CPOM Médico-social 2015-2019 et nous avons le plaisir de vous informer qu'il ouvre progressivement ses portes sur cette rentrée 2018.

Les avancées actuelles sont les suivantes :

L'équipe est en place : Dominique Cayla, directrice adjointe en charge du développement,

Benjamin Guillon directeur adjoint des deux antennes du SESSAD, Sophie Chaulet la psychiatre, Pauline Coget, Camille Andos et Jérôme Larche les éducateurs spécialisés, Céline Chignaget la psychomotricienne, Alain Bezagu le psychologue et Florence Dmitriessky la chauffeur... nous recherchons toujours un éducateur/trice scolaire.

Question locaux, nous avons signé un bail avec la mairie de Pauillac et nous déménagerons très prochainement dans les anciens bains douches de Pauillac !! Très belle bâtisse qui nous permettra de faire un espace pour les adolescents et un pour les enfants...

Pour ce qui est du véhicule aménagé, il est en construction dans le nord de la France avec une livraison prévue en janvier 2019 ;

Nous restons à votre disposition pour toutes informations complémentaires et bien entendu, dans le souhait de poursuivre activement notre inscription partenariale et associative sur ce territoire, nous serons heureux d'accueillir rapidement dans nos nouveaux locaux nos collègues de l'AED et du CSMI !!!

Antoine SAJOUS  
Directeur du DITEP Rive Gauche



# RENCONTRE AVEC JORIS PATY

## MÉDIATEUR DE SANTÉ PAIR

Il y a des métiers qui vous obligent à vous dévoiler, vous mettre à nu. Celui de Médiateur de Santé Pair en fait partie. Pour en arriver là, un long chemin plus ou moins sinueux — et souvent plus que moins — a été parcouru. Avant de pouvoir comprendre l'autre, il a fallu apprendre à se comprendre soi-même. Γνώθι σεαυτόν (Gnothi seautón) « Connais-toi toi-même » la maxime de Socrate prend ici tout son sens.



Joris PATY

« j'étais la preuve incarnée que cela est possible [...] de reprendre sa vie en main. »

**Rénovation : Jeune salarié de Rénovation, quel a été votre parcours professionnel ?**

**J.P. :** J'ai 48 ans. Titulaire d'un DESS en communication, j'ai été chargé de communication pendant une dizaine d'années au sein du journal Sud-Ouest, du groupe La Poste et dans le milieu du vin. En 2005, je suis devenu libraire en validant une formation. Je le suis resté jusqu'en 2016.

**Rénovation : Quand est-ce que vos troubles se sont déclarés ?**

**J.P. :** Au milieu des années 1990, la maladie (poly-addictions, alcool et cannabis) s'est installée. Il y a eu des hauts et des bas. J'ai touché le fond en 2004-2005. En 2009, j'ai entamé un parcours de réhabilitation avec des phases plus ou moins dures telles que sortir du déni, chute et rechute, prise de conscience de mes maux et un travail thérapeutique personnel qui perdure. Je suis rétabli depuis 2011.

**Rénovation : Qu'est-ce qui vous a fait passer de l'aidé à l'aidant ?**

**J.P. :** En 2014, je suis retourné dans le dernier lieu de cure que j'avais fréquenté, cette fois en tant que visiteur. Le déclic est venu du regard des curistes : j'étais la preuve incarnée que cela est possible de passer à autre chose, de reprendre sa vie en main. Un symbole d'espoir !

Je suis dès lors devenu un pair-aidant au sein d'une association d'anciens et de néo usagers ainsi que sur les réseaux sociaux. J'ai étayé ma fonction d'aidant en devenant intervenant en milieu carcéral et en rejoignant le Collège Régional des Alcoologues Aquitains.

**Rénovation : Comment devient-on Médiateur de santé pair ?**

**J.P. :** En 2017, mon psychiatre me parle des Médiateurs de Santé Pair. Intrigué, je me renseigne et prend contact avec le centre collaborateur de l'O.M.S en santé mentale de Lille qui gère le programme. J'apprends que ce métier existe et est institutionnalisé dans de nombreux pays. Il existe en France, une volonté politique d'intégrer des pairs aidants dans les équipes de soins, de les professionnaliser.

Le Médiateur de Santé Pair est un ancien patient rétabli qui a fait un travail d'empowerment (autonomisation ou reprise en main de sa vie), de gestion de sa maladie pour en tirer un savoir expérientiel et qui possède un niveau d'étude supérieur. Il lui

faut, tout en étant salarié d'une institution, intégrer une 3<sup>ème</sup> année de licence (Sciences sanitaires et sociales). Me sentant concerné, j'ai postulé auprès de Rénovation qui avait répondu à l'appel d'offre de l'ARS.

**Rénovation : Comment se sont passés vos débuts à Rénovation ?**

**J.P. :** Passer un entretien d'embauche pour un tel poste, c'est se dévoiler de manière intime devant vos futurs directeurs. Il en va de même avec vos futurs collègues lors des premières rencontres sur les lieux de travail. Il faut se raconter et cela n'est pas aisé, cela peut même être dur parfois.

Je suis présent au SAVS, au FAM Triade (unité B) et au Centre de Réadaptation (Rénovation Social Club). Je fais partie intégrante des équipes et j'apporte une autre approche pour tout ce qui touche aux addictions. Pour se faire accepter par tous, équipes et usagers, il a fallu beaucoup de pédagogie, d'explications, d'écoute et de compréhension. Il est vrai qu'avec les usagers s'est allé un peu plus vite.

**Rénovation : Comment travaillez-vous avec les usagers de ces établissements ?**

**J.P. :** Par exemple, avec l'association d'usagers Rénovation Social Club, j'accompagne ses membres à appréhender leurs peurs et angoisses face à la gestion de leur association. On fait un travail de fond pour qu'ils acquièrent une certaine autonomie dans l'évolution de leur association, qu'ils fassent les démarches et se responsabilisent. Pour tous, je suis à l'écoute et disponible. J'ai été de l'autre côté et ils le savent...

**Rénovation : Et demain ?**

**J.P. :** Demain ! J'espère que les politiques publiques vont pérenniser mon poste au sein de Rénovation mais aussi ceux des autres médiateurs, nous sommes 35 dans toute la France. Les passerelles que nous créons avec les usagers sont très importantes pour eux, pour nous. Nous incarnons le possible d'une autre vie.

Propos recueillis par  
Inès GADENNE



# REGARDS CROISÉS

Comment mettre en avant les valeurs de l'associatif ?

Par **Bernard BROUSTET**, membre du Bureau, ancien journaliste à Sud-Ouest

avec

**Michel LAFORCADE**, Directeur Général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine

**Robert LAFORE**, Professeur des Universités, Sciences-Po Bordeaux, Conseiller Technique du  
Conseil d'Administration de Rénovation

**Patrick MANUEL DE CONDINGUY**, Directeur adjoint du DITEP Rive Droite

## LES ASSOCIATIONS ONT LA SANTÉ

Pour ce centième numéro de Reliance, Rénovation a souhaité rappeler la force de son ancrage dans le monde associatif, qui tient une place si primordiale dans l'action sociale, médico-sociale et sanitaire. Trois points de vue complémentaires, formulés par le Directeur Général de l'ARS, par un observateur averti, et par un cadre de notre institution aident à mieux comprendre les raisons de la pérennité du modèle associatif, qui ne doit pas s'abstenir pour autant d'innover et de se remettre en question.

### MICHEL LAFORCADE, « le modèle associatif est agile »

Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine, Michel Lafortcade a présenté en 2016 un rapport sur la santé mentale, qui lui avait été commandé par Marisol Touraine, alors Ministre de la Santé. Dans une interview à « Reliance » il précise pourquoi le modèle associatif joue à ses yeux un rôle primordial dans ce domaine, ce qui ne doit pas le dispenser de continuer à évoluer et à se remettre parfois en question.



**Bernard BROUSTET :** Comment s'explique, selon vous, la part très importante prise par les associations dans le domaine de la prise en charge du handicap psychique, ainsi que des troubles du comportement chez les enfants et les adolescents ?

**Michel LAFORCADE :** Elle est due notamment à l'agilité du modèle associatif, qui permet de répondre dans l'urgence, et avec une certaine réactivité, à des situations, à des problèmes qui n'avaient pas été identifiés précédemment. **Dans le monde associatif, il peut suffire que quelques personnes se réunissent pour élaborer un projet et le mettre en œuvre.** On ne trouve pas le même degré de souplesse dans le secteur public, qui a ses lourdeurs, ni dans le monde de l'entreprise, où il faut rendre des comptes aux actionnaires.

**B.B. :** La structure associative vous paraît-elle adaptée à l'impératif de continuité des parcours de soin, qui est au centre de votre rapport de 2016, et de notre politique de santé publique ?

**M.L. :** Le modèle associatif me paraît tout à fait à même de faire face à cet impératif. Mais, pour les associations, comme pour le secteur public, l'accomplissement de cet objectif passe par des évolutions de stratégie, et de pratique, déjà amorcées d'ailleurs. Les institutions travaillant dans ce domaine ne doivent plus se penser comme des acteurs autosuffisants susceptibles de faire face à tous les besoins des usagers. Elles doivent s'inscrire dans une démarche d'accompagnement de ces usagers, qui implique des relations étroites avec d'autres parties prenantes de la vie de ces usagers, qu'il s'agisse du secteur public, de l'éducation nationale, des entreprises, des bailleurs sociaux, etc.

**B.B. :** Mais, dans cette logique de prestations de service exercées par des acteurs multiples, n'y-a-t-il pas un risque de dilution des responsabilités ?

**M.L. :** Afin de réduire ce risque, il est nécessaire que, pour

chaque usager concerné, il y ait une institution qui joue un rôle de chef d'orchestre. Les associations et les autres types d'institutions doivent recruter et former des salariés ayant le tempérament, le profil psychologique convenant à ces missions.

**B.B. :** Vous paraît-il positif qu'une association puisse gérer une large gamme d'établissements et de services œuvrant tant dans le sanitaire, que dans le médico-social et le social ?

**M.L. :** Cela me semble positif, notamment dans la perspective de continuité du parcours de soin, évoquée plus haut. Ce sur quoi je m'interroge cependant, par ailleurs, c'est sur la capacité pour une association d'être à la fois en situation d'interpeller les pouvoirs publics, et de dépendre de ces mêmes pouvoirs publics pour le financement de ses établissements. Plus globalement, une réflexion semble nécessaire sur la loi de 1901, qui régit l'ensemble du monde associatif. Le même cadre juridique s'applique ainsi à une association de pêcheurs à la ligne, et à des groupes qui emploient des milliers de salariés. Pour les grosses associations, la liberté offerte par la loi de 1901 peut favoriser des dérives préoccupantes. Cela dit, en Gironde, dans le secteur qui est sous la responsabilité de l'ARS, je ne constate pas ce type de dérive. **Nous sommes en présence d'un tissu associatif dynamique, qui a le sens de l'intérêt général et de la bonne gestion.**

**B.B. :** En quoi les associations travaillant dans le domaine du handicap psychique et des troubles du comportement devraient-elles évoluer, ces prochaines années ?

**M.L. :** Elles devraient le faire en fonction de principes très anciens mais qui doivent être revisités à l'aune des changements de notre monde. Ainsi se pose la question de la masse critique, dans un sens comme dans l'autre. Les institutions, qui ont un ou deux établissements n'ont sans doute pas une taille leur permettant de faire face aux adaptations nécessaires. Mais, à l'autre extrémité de l'échelle, on peut se préoccuper de l'émergence d'énormes structures employant des ●●●

... milliers de salariés. On voit bien aujourd'hui les limites et les points faibles des monstres hospitaliers. Attention aux monstres associatifs !

Au-delà de ces questions de taille, les associations, comme toutes les autres institutions, doivent réfléchir sur les risques de dérive auxquelles elles se trouvent confrontées : elles doivent **continuer à se préoccuper de la finalité de leur raison d'être**, et pas seulement de leurs moyens. Le souci de conserver et de développer leur patrimoine ne doit pas leur faire oublier la finalité de ce patrimoine. Par ailleurs, elles doivent continuer à se nourrir des analyses théoriques sur les bonnes pratiques, **privilégier la logique de la preuve par rapport à celle de la croyance**.

**B.B. :** Le monde associatif et les secteurs psychiatriques ont-ils des relations suffisamment étroites ? Comment peut-on les renforcer le cas échéant ?

**M.L. :** Les secteurs psychiatriques ont parfois une vision un peu cadastrale de leur mission, mais ils ont fait des choses remarquables, notamment en termes de prévention, et d'activités extra-hospitalières. Leur relation avec le monde associatif, œuvrant notamment dans le champ médico-social, doit être plus étroite. Cela passe notamment par la formation. Beaucoup de psychiatres, dont certains seront au demeurant amenés à travailler dans des établissements médico-sociaux au cours de leur carrière, n'y ont jamais mis les pieds pendant leurs études. Il faudrait que leur internat inclue une période de stage minimale de 6 mois dans ce type d'établissements. Et, par ailleurs, les projets territoriaux de santé mentale, qui

sont une des préconisations de mon rapport de 2016 sur la santé mentale doivent aider à une meilleure coopération entre les acteurs.

**B.B. :** Ces projets territoriaux de santé mentale ne vont-ils pas alourdir un paysage administratif que certains acteurs jugent déjà bien chargé ?

**M.L. :** Ces instances ne sont pas un échelon supplémentaire de gouvernance. Elles doivent permettre de s'assurer que sur un territoire donné, les offres nécessaires sont bien présentes. Elles doivent aider au développement d'une logique de parcours, de coopération.

**B.B. :** Au cours de ces dernières décennies, beaucoup de rapports sur la santé mentale n'ont guère eu de débouchés concrets. Qu'en est-il du vôtre ?

**M.L. :** Avec le décret de l'an dernier sur les projets territoriaux de santé mentale, et les instructions ministérielles publiées il y a quelques semaines sur le sujet, les suites de mon rapport vont, pour le moment, au-delà de mes espérances. Maintenant, tout va reposer sur la mobilisation des acteurs de terrain.

Propos recueillis par Bernard BROUSTET

*Membre du Bureau  
Journaliste*



## ROBERT LAFORE, « du particulier à l'universel »

Professeur de droit public à l'Université de Bordeaux, directeur honoraire de Sciences Po Bordeaux, membre (conseiller technique) du Conseil d'Administration de Rénovation, Robert Lafore est un spécialiste de l'histoire et du droit de l'action sociale, auxquels il a consacré plusieurs ouvrages. Il explique pourquoi et comment au cours des décennies écoulées, le monde associatif a pu non seulement sauvegarder son territoire, mais aussi investir de nouveaux champs

Les associations organisées dans le cadre de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 constituent la forme juridique la plus répandue dans le champ de l'action sociale, cela jusqu'à gérer environ 80% des structures dans le domaine du handicap pris au sens large.

Cet état de fait est dû d'une part à l'antériorité de ce que l'on a nommé longtemps les « œuvres », du temps de l'assistance, et d'autre part à une forme de partage des tâches avec l'État lorsque ce dernier a développé et structuré ses propres organisations ; ainsi, jusqu'à la Seconde Guerre mondiale deux mondes se sont juxtaposés, d'un côté les institutions publiques (bureaux d'assistance, hospices, hôpitaux généraux, structures de prise en charge d'enfants et d'adolescents), de l'autre les opérateurs privés, caritatifs et philanthro-

piques, issus de courants très anciens ou procédant d'innovateurs intervenant dans les champs éducatif, psychiatrique, médical ou encore pénal.

Avec le grand mouvement de modernisation d'après-guerre qui a vu l'assistance se muer progressivement en « action sociale et médico-sociale », dans une combinaison inédite de technicisation, de professionnalisation et de bureaucratisation, on aurait pu penser que le modèle associatif connaîtrait un recul marqué, voire une disparition, tant le poids de l'État et la prégnance du « public » se faisaient sentir, dans le secteur assistanciel tout autant que dans l'ensemble des domaines qu'embrassait l'Etat-providence en plein développement.

Il n'en fut rien. Les associations gardèrent leurs ...

... positions et, au-delà, conquièrent les nouveaux champs qu'ouvriraient les reconfigurations des conceptions relatives aux formes légitimes d'intervention, lorsqu'à la vision limitée de prises en charges matérielles dans un cadre fortement tutélaire et répressif on substitua progressivement des finalités éducatives, cliniques et réadaptatives fondées sur des approches se voulant scientifiques et des méthodes professionnalisées.

C'est que ce mouvement de construction d'un modèle d'assistance en plein accord avec la modernité scientifico-technique ne pouvait venir du centre étatique, ni même des structures publiques enchâssées dans le cadre bureaucratique. Il a mobilisé des acteurs issus de la société elle-même qui, comme le montre excellemment le champ du handicap avec la place prise par les associations de parents, étaient en lien direct avec les problèmes à affronter, ces derniers trouvant un appui décisif dans les professions sociales naissantes, leur développement en dépendant directement.

Or, quoi de mieux adapté à ce processus de critique et de dépassement des anciennes institutions d'assistance que la forme associative ? **Elle allie des potentialités de mobilisation d'acteurs pour la promotion d'une « cause » à des vertus institutionnelles** grâce auxquelles cette « cause » peut être reconnue, stabilisée dans des formes collectives, structurée dans le temps, et finalement incluse dans un vaste champ d'action publique ; par-là, elle se voit garantir des moyens, une durabilité et, au-delà, des capacités d'expansion continue.

C'est ainsi que **le couple « association / professions sociales » a fabriqué « l'établissement social et médico-social », les professions trouvant leur cadre de développement dans l'établissement quand l'association fournissait l'indispensable support juridico-institutionnel.**

Et nous en sommes encore largement là, alors même que depuis presque trente ans, l'environnement se modifie, qu'il s'agisse des représentations légitimes fondant l'action sociale ou des formes qu'elle a prises. Les « droits des usagers » et les logiques « inclusives » sont progressivement venus bousculer les arrangements du modèle réparateur hérité. De leur côté, les associations se sont fortement professionnalisées, bureaucratisées et au final, se sont muées principalement en opérateurs de la politique d'assistance, même si, diversité oblige, on y rencontre des situations très contrastées.

En tout état de cause, l'assistance se reconfigurant aujourd'hui avec une ampleur qui n'a rien à envier aux transformations des années d'après-guerre, la question se pose à nouveau : quelle légitimité et de là quelle place pour les associations ? Car en leur qualité de gestionnaire, qui est le résultat de l'histoire du secteur, elles n'ont guère de titre à faire valoir, sauf à mettre en avant leur dimension « désintéressée », mais qu'elles partagent avec le conglomérat de l'économie sociale et même de l'entrepreneuriat social.

Probablement, la seule piste à suivre, en revenant à leur capacité originelle, est de considérer les associations pour

ce qu'elles sont fondamentalement et, en conséquence, ce par quoi elles se différencient tant des structures publiques que des opérateurs de marché, mais aussi des sociétés civiles ou encore des autres acteurs de l'économie sociale.

Deux caractéristiques du modèle associatif méritent d'être mises en avant : d'une part l'association est une machinerie à construire des « intérêts mutuels » qui peuvent entre autres choses concerner l'utilité sociale et/ou publique, c'est-à-dire à produire du collectif à partir d'individualités ; d'autre part, et en conséquence, **l'association est une « méthode », à savoir un dispositif singulier destiné à fabriquer du « projet commun » par le truchement d'un cadre institutionnel adapté pour ce faire.** Elle se décale ainsi des organismes publics qui sont le prolongement instrumental de « l'intérêt général » tel que produit par le système politique, des intérêts particuliers poursuivis par les propriétaires de la société civile ou de l'entreprise de marché même si cette dernière s'inscrit dans l'économie solidaire et sociale ainsi que des finalités définies *ab initio* dans la fondation par ses fondateurs. L'association n'est pas la concrétisation d'intérêts déjà définis par ses initiateurs, **elle est une machine à élaborer en continu des intérêts collectifs, dont certains types tendent vers le bien commun.**

Par son premier caractère, l'association réunit des individus particuliers pour les engager dans la quête d'un « universel » qui les réunisse, à savoir prosaïquement d'un « projet » mobilisateur au travers duquel chacun investit ses propres visions et intérêts, mais en les dépassant pour qu'ils deviennent ceux de tous ; par son second, l'association doit aménager les voies et moyens pour que ce projet vive, se maintienne et se développe en articulant en continu le particulier de chacun et le collectif qui appartient à tous ; c'est là que sa dimension « démocratique » doit s'affirmer dans des structures organisationnelles et des procédures qui luttent en permanence pour que le collectif ne se mue pas en domination de quelques-uns et que le « particulier » se fasse pas exploser ou ne subvertisse pas le « projet ».

A l'heure où l'action sociale se veut « inclusive » et répond ainsi aux requêtes de non-discrimination et de participation maximale de tous et de chacun tout à la fois à la construction de son propre destin et à celui de la collectivité, l'association d'action sociale pourrait puiser dans sa nature même les voies et moyens pour inventer et faire exister ce nouveau modèle d'action sociale : les professionnels qui en sont les parties dominantes devront retrouver une place en dépassant l'opposition salariat/bénévolat fondée dans le passé sur l'affirmation de leur professionnalité ; les bénévoles, mués souvent en notables du social, devront se repositionner dans l'élaboration et la réalisation du « projet » collectif ; et le grand absent des montages passés, à savoir les dénommés « usagers », pour éviter les logiques consuméristes dominantes, devront être associées dès la conception même de l'action commune pour que leurs droits s'équilibrent dans une responsabilité réelle à leur mesure car il ne peut y avoir les uns sans l'autre. ...

... Et naturellement, chaque association en particulier ne prenant sens que dans un ensemble qui l'enserme et la dépasse, c'est l'ensemble de la conception et de la régulation de l'action sociale qui pourrait, par touches successives du plus concret au plus général, se configurer, l'État constituant logiquement le niveau d'intégration le plus large et opérant à ce titre une mise en ordre de l'ensemble.

Au fond, bien qu'à nouveau frais et dans un contexte totalement différent du fait du surgissement de l'usager et de l'épuisement d'un État social tutélaire et essentiellement redistributeur, les associations peuvent retrouver une place centrale pour revivifier une démocratie sociale qui en a bien besoin ; les nécessités budgétaires et financières, bien peu mobi-

lisatrices en tant que telles, peuvent fournir une occasion de réinvestissement dans ce que nous expérimentons certes, mais généralement sans le savoir : les problèmes individuels que prend en charge l'action sociale sont évidemment des questions collectives et en sens inverse **ces questions collectives supposent, pour les résoudre, que des individus s'engagent pour agir de concert en partageant des conceptions communes quant aux solutions à mettre en œuvre** ; les problèmes et les solutions changent peut-être, en tout état de cause les façons de les comprendre, mais la dialectique de l'individu et du collectif demeure ; et l'association est un des moyens inventés par notre modernité démocratique pour que cette tension reste le plus possible vivifiante.



## PATRICK MANUEL DE CONDINGUY, « il faut avoir un coup d'avance sur les politiques publiques »

Patrick Manuel de Condinguy est, depuis la fin 2017, directeur adjoint sur le pôle enfants du DITEP Rive Droite. Avant son arrivée à Bordeaux, il avait occupé des fonctions en région parisienne, puis à Marseille au sein d'associations exerçant dans le domaine de la protection de l'enfance, mais aussi dans le champ du handicap. Fort de cette expérience, il livre à Reliance son regard sur le monde associatif.

**Bernard Broustet :** Quelles sont les raisons qui vous ont poussé à travailler dans le monde associatif plutôt que dans le secteur public ?

**Patrick Manuel de Condinguy :** Le modèle associatif apparaissait plus souple, plus ouvert à la créativité. L'image du secteur public, quant à elle, était peu attractive de par le conformisme qu'elle véhiculait. Tout semblait reposer sur les acteurs exclusivement. Dans l'univers associatif, il y a me semble-t-il une plus grande possibilité de décliner la Solidarité Nationale par le prisme de valeurs associatives singulières. Les projets peuvent davantage refléter le système de valeurs de chaque association, et l'organisation qui va en découler.

**B.B :** Mais l'environnement dans lequel évoluent les associations n'est-il pas de plus en plus contraignant ?

**P. M de C. :** Bien sûr, les choses changent. L'essentiel du financement des associations vient naturellement des deniers publics. Et, comme l'argent se fait de plus en plus rare, les objectifs de rationalisation amènent d'autres contraintes. D'où, par exemple, la disparition de petites associations, amenées à être absorbées par d'autres, au détriment d'une spécificité, d'une unicité.

**B.B :** Dans ces conditions, les marges de liberté n'ont-elles pas tendance à disparaître ?

**P. M de C. :** L'ampleur de ces marges de « liberté » dépend sans doute des politiques publiques déclinées au niveau de chaque collectivité territoriale, et de l'audace des associations

à proposer des projets innovants répondant aux besoins définis ou repérés.

**B.B :** Dans ce contexte, quel est l'impact de la politique de qualité des associations ?

**P. M de C. :** La qualité peut être un élément déterminant pour limiter les effets des contraintes budgétaires évoquées. Dans certains appels à projet par exemple, le souci d'une démarche qualité rigoureuse peut faire parfois la différence.

**B.B :** Vous avez pu vous intéresser à des systèmes de protection sociale étrangers, comme ceux de la Suède, de la Belgique ou du Canada. Quelles différences voyez-vous avec la France ?

**P. M de C. :** Si je prends l'approche du travail social en Suède, par exemple, j'ai pu observer une différence par rapport à la prise en charge des personnes handicapées, ou de toute population en minorité, ou en risque d'exclusion. En Suède, ces minorités doivent être visibles car elles composent la société, en tant que citoyens (et consommateurs !). La « Cité » leur doit les mêmes droits, les mêmes accès, c'est un dû et non plus une faveur ou une option. Cela devient de fait un devoir de l'État, mais pas forcément en termes de Solidarité, les enjeux autour des personnes aidées deviennent différents et répondent à d'autres paradigmes. On parle plus volontiers de « prise en compte » que de « prise en charge ». En France, la mission de prise en charge est pour partie déléguée à des associations, inspirées parfois (ou souvent) par une ...

... tradition judéo-chrétienne ancrée. Il s'agit alors davantage de protéger la personne aidée, de lui venir en aide, plutôt que de favoriser son cheminement vers son émancipation, son autonomisation, sa capacité à se déterminer, ce qui s'apparente à l'« empowerment » des anglo-saxons.

**B.B :** Comment le monde associatif doit-il évoluer au cours des années qui viennent ?

**P. M de C. :** En ayant probablement... « un coup d'avance » sur les politiques publiques, tant sur l'analyse des besoins que sur des réponses atypiques, au plus près des nécessités d'une population, en assumant le fait que ces bénéficiaires n'aient plus besoins d'elles, ce qui peut sembler paradoxal, et pourtant...

Le monde associatif doit à mon sens avoir une capacité de proposition lui permettant d'être au cœur des besoins des personnes, des enjeux sociétaux, et d'y répondre. Rénovation l'a fait par exemple récemment en élargissant ses activités à la prise en charge de migrants mineurs. La pérennité des associations passe donc par leur capacité à réfléchir, à rester à l'affût de l'actualité, et à mettre en place une sorte de « veille sociétale utile et engagée ».

**B.B :** Cela ne condamne-t-il pas les petites structures à disparaître ?

**P. M de C. :** Pas fatalement, certaines associations de petite taille ont pu faire preuve d'une grande agilité, notamment quand elles peuvent s'appuyer sur du mécénat (avec le risque certes d'être récupéré, ou de... perdre son âme !), et ont pu faire évoluer au fil du temps notre prise de conscience collective (exemples très divers : sur les personnes atteintes du VIH, le sort des prostituées, l'accessibilité des personnes handicapées, l'autisme, etc.)

**B.B :** Dans quel champ les associations devraient-elles renforcer leur présence ?

**P. M de C. :** Je ne sais pas s'il y a une population plus en besoin qu'une autre, le risque de la stigmatiser deviendrait alors réel. On peut tout aussi bien nous spécialiser et conforter notre mission, ou alors se soucier plus amplement par exemple d'autres enjeux comme la fin de vie en France, notre rapport à l'environnement, aux animaux, etc. Il s'agira de toute façon de toujours faire en sorte de pouvoir "réhabiliter le vivant" dans son groupe d'appartenance. Je crois en fait que les associations doivent intervenir partout où il y a de la souffrance, de la discrimination, avec les risques d'exclusions qu'elles sous-tendent, en faisant une référence constante aux principes de fraternité, d'égalité ou de droits de l'homme. La modernisation et les changements climatiques seront je crois des facteurs hélas de plus en plus favorables à l'isolement. Il peut être important pour des associations de faire une lecture prospective, pour mieux anticiper les besoins, y compris, en militant pour des changements législatifs, avec le doute ou le paradoxe dans lequel nous plonge inexorablement Emmanuel Kant, quand il affirme qu'« *il n'y a pas pire tyrannie que de vouloir le bien d'autrui* » ...

Propos recueillis par Bernard BROUSTET

*Membre du Bureau  
Journaliste*

# INTERVIEW : FRANK DUBOIS,

ANCIEN DIRECTEUR DU SERVICE AIDE ÉDUCATIVE À DOMICILE  
ET DE L'ÉTABLISSEMENT R D'ACCUEIL

Après toute une carrière au service de la protection de l'enfance et de l'insertion professionnelle, Frank Dubois a pris sa retraite. Retour sur un parcours tout en projets et en engagements.

**Rénovation : Quels ont été vos débuts dans le secteur social ?**

**Frank DUBOIS :** J'ai fait une formation à l'Education Surveillée (ancienne PJJ) à Paris. Puis, pendant 10 ans, j'ai travaillé à l'Institut de Rééducation Château Breillan.

Par la suite, j'ai intégré Rénovation via le Foyer Le Chêne (ancien Rive Gauche), sous la direction générale de Simone de Noailles. Assez vite, elle a cherché un éducateur pour prendre la direction d'un foyer de jeunes filles à Bordeaux.

J'ai obtenu ce poste et ai travaillé 18 ans dans ce Foyer de Jeunes Travailleurs au sein duquel j'ai **créé une entreprise d'insertion dans la restauration**. Les jeunes filles cuisinaient et livraient les repas. Cela s'appelait « Bordeaux Servi Chaud ». On livrait entre 60 et 200 repas deux fois par jour. Les jeunes embauchés sur des postes d'insertion, sillonnaient tout Bordeaux en mobylette !

Le succès a été tel qu'il a fallu mettre aux normes la cuisine du foyer, et, en outre, les prestations se sont axées sur celles d'un service traiteur.

Le projet a fonctionné pendant sept ans, mais malgré toutes les aides apportées, il coûtait trop cher. Pendant toutes ces années, une centaine de personnes sont passées dans ce service d'insertion.

**Rénovation : Comment avez-vous intégré l'AED ?**

**F.D. :** En 2004, Alain Dewerdt m'a invité à remplacer le directeur de l'AED, arrêté un an pour maladie. Je cherchais à revenir dans le secteur de l'enfance.

L'équipe était en place depuis longtemps, il a fallu du temps pour l'appivoiser, je devais apprendre à manager autrement.

Après ce remplacement, j'ai pris la direction d'un SAF (Service d'Accueil Familial) du Conseil Départemental de Gironde pendant 10 ans. Il fallait tout mettre en place avec une dimension territoriale. On a donc créé 9 postes de Chefs de Service — 70 d'Éducateurs spécialisés — 1200 d'Assistants familiales — 9 de Psychologues...

Malheureusement, tout s'est arrêté avec la réorganisation du Département en unité territoriale (9 pôles territoriaux). Dès lors, la notion de travail en équipe, notamment pour les Assistants familiaux, s'est perdue, ainsi que l'intérêt pour le pilotage de ce type de structure.

Il s'avère que cette décentralisation est tombée en même temps que le départ à la retraite de Cécile Poueyto, Directrice de l'AED.

J'ai saisi ma chance et Rénovation m'a permis d'**ouvrir de nouveaux projets l'AED** que nous avons proposés au Département, qui les a validés. Aujourd'hui et de plus en plus, les services de Rénovation qui travaillent dans le secteur de l'ASE doivent répondre à des appels à projets.

**Rénovation : Quels services avez-vous créés et/ou développés ?**

**F.D. :** Il y a eu tout d'abord l'AEP (Accueil Éducatif de Prévention) qui était une commande du Département. A cet effet, nous rencontrons accompagnons et aidons une centaine de familles par an.

Puis il y a eu l'augmentation des postes d'Éducateurs spécialisés qui répondait à la multiplication des mesures.

En juillet 2017, l'**AED Renforcée** a vu le jour. Ce service est très intéressant car nous sommes au plus proche des familles, c'est une réelle immersion dans l'environnement familial. Les projets en fin de mesure se prennent avec les familles qui sont reçues par l'équipe pour échanger sur leur avenir. Nous sommes à l'heure de l'**empowerment**. C'est un nouveau paradigme : **le travail « avec » l'autre plutôt que le travail « sur » l'autre**. C'est l'avenir de ce type de prise en charge.

Enfin, il y a eu la structure **R d'Accueil**. Je suis fier de la manière dont Rénovation a répondu à l'appel du Département. Tout a été créé en quelques mois : hébergement, équipe, accompagnement des jeunes accueillis... Rénovation a accompli un immense travail pour aider et protéger ces garçons. Aujourd'hui, le défi va être de convaincre le Département de continuer à nous donner les moyens nécessaires pour encore mieux travailler dans le défi d'insertion de ces jeunes.

**Rénovation : Des regrets ?**

**F.D. :** Le temps.

Le temps pour mettre en place tous les projets qui me tenaient à cœur. Notamment la création d'une **Maison d'Accueil Familial** qui permettrait à des jeunes de venir souffler, éloignés de leur famille, tout en étant à l'abri. J'espère qu'un jour Rénovation réalisera ce projet.

**Rénovation : Et maintenant ?**

**F.D. :** Maintenant je pars l'esprit tranquille avec l'assurance que l'AED et R d'Accueil sont entre de bonnes mains : Bastien Lapouge et Vincent Etcheverry, deux jeunes professionnels avec lesquels j'ai eu la chance de travailler.

Mais je ne quitte pas vraiment l'Association car je serai dorénavant Conseiller Technique au Conseil d'Administration, instance à laquelle j'assisterai entre deux voyages !



Frank DUBOIS

Propos recueillis par

Caroline FIEROBE *Directrice Générale Adjointe*  
& Inès GADENNE *Assistante Communication*

## ACTIONS DE FORMATIONS

### « Les entretiens avec les familles »

**Objectifs :**

- Repenser la situation de l'enfant dans un contexte familial.
- Comprendre l'importance de l'implication de la famille dans l'accompagnement.
- Développer des méthodes de conduites d'entretiens et un positionnement professionnel adaptés.
- Savoir repérer les enjeux familiaux à l'œuvre.

**Intervenante pressentie**

Yvy DAURE, psychologue clinicienne, formatrice à l'Institut d'Études Systémiques

**Les 10, 18 et 25 septembre 2018**

### « Des troubles du fonctionnement social aux pathologies du lien »

**Objectifs :**

- Aider les professionnels en contact avec des personnes présentant des problématiques dans le lien à autrui à donner du sens aux symptômes et comportements de ces sujets.
- Comprendre les particularités psychologiques, relationnelles et comportementales de ces sujets.
- Explorer et réfléchir à des attitudes ajustées et un mode de communication adapté.

**Intervenante pressentie**

Mélanie BALES, Docteur en psychologie de la santé, Psychologue clinicienne

**Les 17 et 18 septembre 2018**

### « Excel, utilisation experte »

**Objectifs :**

- Utiliser les fonctions statistiques.
- Utiliser les fonctions avancées.
- Gérer des données présentées sous forme de texte.
- Créer des tableaux croisés dynamiques.
- Créer des graphiques.

**Intervenante pressentie**

Marie Dauxerre, informaticienne

**Les 4 et 5 octobre 2018**

### « Faire face à la crise suicidaire »

**Dates :**

- 18 et 19 Septembre à BORDEAUX
- 24 et 25 Septembre à LANTON
- 1 et 2 Octobre à ST LAURENT –MÉDOC
- 8 et 9 Octobre à LIBOURNE
- 8 et 9 Novembre à CADILLAC
- 26 et 27 Novembre à ARCACHON

### « Journées focus à destination des personnes ayant suivies la formation prévention suicide »

**Dates :**

- 12 octobre (prévention suicide à l'adolescence) en collaboration avec la MDA, LESPARRÉ
- 22 novembre (dépression et prévention suicide) avec le Dr O. Doumy, BORDEAUX
- 10 décembre (prévention suicide auprès des personnes âgées) avec Dr L. Glénisson et A. Delplanque, LESPARRÉ
- 7 décembre (prévention suicide à l'adolescence) en collaboration avec la MDA, CADILLAC

**Inscriptions et renseignements :**

Anne-Sophie BREMAND – 05 57 22 48 72 – [serviceformation@renovation.asso.fr](mailto:serviceformation@renovation.asso.fr) / [anne-sophie.bremand@renovation.asso.fr](mailto:anne-sophie.bremand@renovation.asso.fr)

Retrouvez l'intégralité du catalogue de formations 2019 :  
<http://renovation.asso.fr/wordpress/wp-content/uploads/Catalogue-2019.pdf>



# CONFÉRENCE D'AUTOMNE



La fratrie dans l'accompagnement :  
quelle place pour les frères  
et les sœurs ?

**Vendredi 23 novembre 2018**

Ivy DAURE, Psychologue clinicienne — Nathalie CHAPON, Sociologue —  
Béatrice CECCALDI, Avocate — Table ronde avec le service AED de Rénovation

Aquitaine CAP Métiers — PESSAC

9h — 16h

**Inscription obligatoire :**

Association Rénovation

68 rue des Pins Francs — CS 41743 — 33073 BORDEAUX cedex

[conference@renovation.asso.fr](mailto:conference@renovation.asso.fr) / 05 56 02 00 31

Tarif plein 80€\* / tarif réduit 40€\* (étudiant non salarié, demandeur d'emploi...)

\*Déjeuner compris



**Renovation**  
SOUTENIR ACCOMPAGNER SOIGNER

## ÇA BOUGE À RÉNOVATION !

### Nous souhaitons la bienvenue à :

- BERT Marie-Pierre, éducatrice spécialisée, DITEP Rive Droite
- GUILLON Benjamin, directeur adjoint, DITEP Rive Gauche
- HERVE Kévin, éducateur spécialisé, DITEP Rive Gauche
- LUCATS Thierry, éducateur spécialisé, DITEP Rive Gauche
- OUIKHLEF Mohamed, éducateur spécialisé, DITEP Rive Droite
- PACCALIN Anne-Sophie, éducatrice spécialisée, DITEP Rive Gauche
- POUILLAUTE Roxane, éducatrice spécialisée, DITEP Rive Gauche
- SIMOES Richard, chef de service, AED
- TACHON Bernadette, assistante familiale, SAF

### Nous souhaitons une belle retraite à :

- BARTHEZ Chantal, éducatrice spécialisée, DITEP Rive Gauche